



Dominique Raynaud. – *Sociologie fondamentale. Étude d'épistémologie*, Paris, Éditions Matériologiques, 2021, 492 pages.

Jérémy Attard

DANS **L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE** 2023/2 (VOL. 73), PAGES E1 À E5
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0066-2399

ISBN 9782130843283

DOI 10.3917/anso.232.e0001

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2023-2-page-e1.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES GÉNÉRALES EN LIGNE SUR CAIRN

Dominique RAYNAUD. – *Sociologie fondamentale. Étude d'épistémologie*, Paris, Éditions Matériologiques, 2021, 492 pages.

Le sociologue et historien des sciences Dominique Raynaud nous offre, dans *Sociologie fondamentale*, un ensemble de réflexions épistémologiques profondes et stimulantes sur l'état actuel de la sociologie ainsi que sur ses perspectives futures. Cet ouvrage, qui s'inscrit dans la lignée de *La Sociologie et sa vocation scientifique*, paru en 2006 aux éditions Hermann, prolonge ses arguments en faveur d'un monisme épistémologique, c'est-à-dire contre l'idée que la sociologie serait une discipline scientifique à part pouvant jouir d'une épistémologie « dérogatoire » vis-à-vis des autres sciences. Une bonne partie du contenu de *Sociologie fondamentale* est d'ailleurs fondée sur diverses conférences, communications et chapitres d'ouvrages présentés ou rédigés depuis 2006, montrant par-là la continuité des positions épistémologiques de D. Raynaud.

L'auteur mobilise ici différents outils et méthodes pour étayer son propos et l'articuler autour de l'idée que la *sociologie* ne peut parvenir à l'état mature de science *fondamentale* (c'est-à-dire, comme le définit Mario Bunge cité en début d'ouvrage, une discipline tournée vers la « recherche désintéressée de nouvelles connaissances scientifiques ») que si elle s'adonne et parvient à : clarifier ses concepts de base, développer des programmes de recherche et adhérer à certains principes méthodologiques. Ces trois aspects : « concepts », « programmes » et « principes » structurent d'ailleurs son ouvrage en trois parties éponymes. Il qualifie sa démarche épistémologique de « possibiliste », et la définit comme l'exploration du « régime de possibilité d'une discipline ». Il ne s'agit donc pas de savoir si, par exemple, la sociologie *doit* recourir à l'expérimentation, mais si elle *peut* le faire. À l'encontre de l'épistémologie dominante affirmant que les spécificités de l'objet sociologique – principalement l'intentionnalité des individus humains et l'historicité des

phénomènes sociaux – proscrivent par principe tout accès à l'axiomatisation, la formalisation, la quantification, la reproductibilité, l'accumulation, l'énonciation de lois et le recours à l'expérimentation, l'auteur démontre qu'il n'en est rien, et que ces aspects et ces pratiques existent bel et bien en sociologie, se développent et sont souvent féconds – tout en demeurant soumis à un examen critique. D. Raynaud oppose ainsi une critique efficace à certains arguments classiques sans pour autant être contraint à une exhaustivité et à une systématisme peut-être inutilement laborieuses.

La démonstration est soutenue par un grand nombre d'exemples traités en détail sur lesquels il est bien sûr impossible de revenir ici. Si ces détails peuvent à certains endroits alourdir la lecture, il n'en reste pas moins qu'ils sont la marque d'un élément très important et caractéristique des écrits de D. Raynaud (que l'on retrouve dans *Sociologie des controverses scientifiques*, paru aux Éditions Matériologiques en 2018) : la transparence absolue de la méthode utilisée à la fois dans les prémisses de ses raisonnements, dans ses développements comme dans les critères retenus pour valider ou non ses différentes thèses.

La première partie de *Sociologie fondamentale* présente différentes raisons pour lesquelles un concept peut souffrir d'un manque de clarté le rendant du même coup inopérant. L'auteur s'attarde notamment sur l'exemple du concept de « contexte », en mettant en lumière les difficultés qu'il soulève, notamment lorsqu'il est utilisé en position explicative. Le propos consiste ici, entre autres, à réaffirmer la supériorité épistémologique de l'individualisme méthodologique, au sens large. C'est l'idée qu'en dernière instance ce sont toujours des *individus* qui agissent et non pas une entité qui les engloberait sans s'y réduire, comme une certaine utilisation du « contexte » semble parfois le sous-entendre. Une explication authentique en sociologie doit donc se réduire à des mécanismes d'action au niveau individuel (micro) qui, une fois agrégés entre eux, redonnent, à l'échelle macro, le phénomène à expliquer. Le concept souvent flou de contexte peut être cependant clarifié et rendu opérant dans les cas où l'on peut exhiber le réseau social réel dans lequel les agents évoluent et interagissent, ce qui offre dans le même temps un substrat de modélisation efficace des phénomènes en jeu. Cette première partie est également l'occasion pour D. Raynaud d'introduire un outil original et puissant d'analyse des concepts : le tableau de contingence logique. Définir un concept, pour l'auteur, c'est énoncer un ensemble de propriétés qui sont individuellement nécessaires et collectivement suffisantes pour caractériser le concept en question. Un tableau de contingence logique consiste en un tableau à double entrée où le concept et sa négation apparaissent en lignes, et où la propriété de définition et sa négation apparaissent en colonnes. Les différentes cases du tableau sont ensuite remplies avec des objets réels qui répondent éventuellement au concept (ou à sa négation,

notée « \neg concept » ici) et qui ont la propriété de définition (ou qui ne l'ont pas, ce que l'on note « \neg propriété » ici).

	Propriété	\neg Propriété
Concept	A	B
\neg Concept	C	D

Quatre cas sont possibles : si seules les cases A et D sont remplies (voir tableau), il y a équivalence entre le concept et la propriété ; si les cases A, C et D sont remplies, le concept est sous-déterminé par la propriété ; si les cases A, B et D sont remplies, le concept est sur-déterminé par la propriété ; enfin, si toutes les cases sont remplies le concept et la propriété sont tout simplement indépendants. Les trois derniers cas correspondent donc à un concept mal défini. L'auteur montre alors que c'est le cas du concept de ghetto, usuellement mobilisé dans la littérature, et en propose un nouveau dont les propriétés de définition retenues se soumettent bien à ces contraintes logiques.

Le propos de la seconde partie est centré sur la nécessité, pour une discipline à vocation scientifique, de développer des programmes de recherche cohérents et stables, notamment en faisant progresser « les îlots scientifiques » (p. 111) au sein de programmes pré-scientifiques. Dans cette partie aussi, les exemples choisis abondent. L'auteur discute notamment d'un ensemble de méthodes et d'approches qui appliquent aux systèmes et phénomènes sociaux les outils de la physique statistique. Cette dernière étudie des systèmes physiques composés d'un nombre gigantesque d'éléments, comme un gaz composé d'un grand nombre de molécules. Pour une molécule donnée composant un tel gaz, on renonce à connaître exactement sa vitesse, en supposant en revanche que l'on connaît la *probabilité* qu'elle possède telle vitesse. En appliquant ces lois *statistiques* à l'échelle microscopique, on retrouve les lois connues régissant la dynamique de ces gaz à l'échelle macroscopique. L'application de ces outils à l'étude des systèmes sociaux s'appuie sur des similarités évidentes avec les systèmes classiquement étudiés par la physique statistique, comme l'interaction entre les niveaux d'analyse micro et macro et l'incertitude concernant le comportement des objets élémentaires du problème (qu'il s'agisse de molécules ou d'individus). Pour autant, cela ne doit pas occulter les différences tout aussi évidentes, comme l'intentionnalité des individus humains et le nombre de variables explicatives mobilisées (*a priori* élevé en sociologie et faible en physique). Modéliser certains phénomènes sociaux à l'aide de tels outils permet en tout cas de poser des questions épistémologiques fondamentales. Par exemple, dans quelle mesure est-il nécessaire de prendre en compte l'aspect intentionnel des comportements humains pour expliquer les phénomènes sociaux ? Les exemples donnés ici montrent que

sous certaines conditions, on peut modéliser très fidèlement un phénomène social à partir d'hypothèses relativement simples et à l'aide de méthodes tout à fait classiques en physique statistique, faisant de l'intentionnalité des individus une hypothèse quelquefois superflue quant à la modélisation des phénomènes sociaux. Si l'auteur montre que l'importation de méthodes issues d'autres courants et d'autres disciplines comme la physique statistique produit effectivement des résultats « nouveaux, robustes et sociologiques » (p. 181), il met aussi en garde contre l'utilisation aveugle de ces outils, pouvant parfois mener à des résultats aberrants.

La troisième et dernière partie est consacrée à l'exposition de principes méthodologiques auxquels, selon l'auteur, toute discipline scientifique se doit d'adhérer. Les principes présentés sont au nombre de quatre : 1/ le déterminisme, 2/ le naturalisme, 3/ le matérialisme et 4/ le scientisme. Ces termes pouvant avoir différentes définitions selon le contexte, ainsi que des connotations qui peuvent en fausser l'utilisation, D. Raynaud met un point d'honneur à définir précisément chacun d'eux tout en discutant de manière critique d'autres définitions courantes trouvées dans la littérature consacrée. Par exemple, le « scientisme » est souvent connoté péjorativement lorsqu'il est compris comme la croyance que la science et la technologie seules peuvent résoudre tous les problèmes sociaux et politiques. Or, D. Raynaud discute ici principalement du scientisme au sens méthodologique du terme, c'est-à-dire « la thèse selon laquelle la meilleure façon de connaître la vérité est d'utiliser des méthodes scientifiques » (p. 377) et de sa possible applicabilité à la sociologie tout autant qu'aux autres disciplines à vocation scientifique. De même, le « naturalisme » n'est pas entendu ici comme la thèse selon laquelle le contenu scientifique de la sociologie doit s'adosser aux sciences naturelles pour être justifié, mais uniquement comme l'adoption, par la sociologie, des mêmes méthodes et critères explicatifs. Les méthodes argumentaires sont de nouveau ici assez diverses : historiographie, comparaison à des alternatives ou encore application de tableaux de contingence logique. En tout cas, D. Raynaud ne s'interdit à aucun moment de poser des questions provocantes et stimulantes, comme celle de savoir dans quelle mesure la sociologie est une science *humaine*. Cette discussion fait écho aux questionnements soulevés dans la seconde partie sur l'aspect parfois superflu de l'hypothèse de l'intentionnalité des individus quant à la modélisation fidèle des phénomènes sociaux. Il prône même l'application d'un « naturalisme radical » à l'étude des phénomènes sociaux, fondé sur l'idée que « la sociologie est l'étude du social c'est-à-dire des mécanismes qui fabriquent le fait collectif » et que l'humain et le social sont deux catégories *a priori* indépendantes. Pour lui, « les états intentionnels des individus (croyances, représentations, motivations, etc.) ne relèvent de la sociologie que s'ils contribuent à la genèse du collectif » (p. 322),

principe allant à l'encontre des courants dits « compréhensifs-interprétatifs » de la sociologie, qui étudient les significations en soi et « oblièrent souvent la différence entre humain et social » (p. 322). Il évoque également dans cette partie la sociologie dite « analytique », cristallisation dans les années 1990 de l'héritage de plusieurs sociologues de renom comme Robert Merton, Raymond Boudon, Jon Elster ou encore Peter Hedström. Les thèses contenues dans *Sociologie fondamentale* font écho à nombre de questionnements épistémologiques et méthodologiques qui accompagnent le développement de ce courant, et ses partisans y trouveront donc sans aucun doute de quoi nourrir avantagement leurs réflexions.

L'ouvrage se conclut sur une réflexion à propos de la vérité – l'auteur en présente de manière limpide et détaillée différentes théories – à une époque où elle se retrouve parfois reléguée au second plan derrière d'autres types de valeur (politique ou idéologique par exemple). On peut regretter tout de même ici que la démonstration de l'entrée effective dans une « ère de la post-vérité » ne repose que sur une anecdote personnelle qui, certes, reflète une vision souvent partagée dans notre société actuelle, mais ne saurait se substituer à une analyse plus rigoureuse. Quoi qu'il en soit, le propos de D. Raynaud est ici univoque : la vérité reste *la* norme fondamentale de toute recherche scientifique.

Jérémy ATTARD

Service de philosophie et d'histoire des sciences,
Faculté des sciences, université de Mons
jeremy.attard@umons.ac.be

Émile DURKHEIM. – *Leçons de sociologie criminelle*, texte découvert et édité par Matthieu Béra, Paris, Flammarion, coll. « Bibliothèque des savoirs », 2022, 416 pages.

La parution des *Leçons de sociologie criminelle* est un événement majeur pour la connaissance de la pensée et de l'œuvre d'Émile Durkheim et on la doit à Matthieu Béra, professeur de sociologie à l'université de Bordeaux. Il s'agit du cours inédit que le fondateur français de la sociologie a proposé à ses étudiants de l'université de Bordeaux entre décembre 1892 et avril 1893, et que M. Béra a « inventé » après de longues recherches¹. Ce cours entraine dans une séquence de recherches et un cycle d'enseignements sur le crime, la peine et la responsabilité ; il avait prévu d'étudier la procédure, mais en a été détourné pour dériver vers la sociologie religieuse².

1. Inventé comme on dit désormais que Henri Cosquer a « inventé » la grotte qui porte son nom, grotte dont l'existence s'était perdue dans la nuit des temps et sous les 37 mètres de profondeur de son entrée.

2. Lettre à Mauss du 28 mai 1894 (Durkheim, 1998).